



La plaine de Moumu au pied des falaises de Makatea

Lettre d'informations n°22 – Juillet 2019

Te Rau Mata Araí

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Afin de répondre au mieux à vos attentes, pourriez-vous consacrer 2 minutes au questionnaire ci-après.

Pour commencer, lisez-vous la lettre d'information :

- [Oui, à chaque fois](#)
- [Oui, parfois quand les sujets m'intéressent](#)
- [Non, car je manque de temps](#)
- [Non, cela ne m'intéresse pas](#)

Les thèmes abordés dans cette lettre :

- ✓ Focus sur l'arbre *Triplaris*, une beauté dangereuse
- ✓ Eradication du bulbul de Makatea
- ✓ Réalisation d'un kit éducatif sur la biodiversité terrestre de Polynésie française
- ✓ Certification « entreprise protégeant la biodiversité »

Focus sur l'arbre *Triplaris*, une beauté dangereuse

En vous promenant dans la vallée de la Fautaua ou sur les hauteurs de Papeete (mission), de Pirae ou encore Mahina, vous avez peut-être aperçu un très bel arbre aux fleurs roses.

NE VOUS FIEZ PAS AUX APPARENCES ! Celui-ci, au même titre que le miconia, est un arbre envahissant.

Actuellement, il n'est présent que sur l'île de Tahiti, mais se propage rapidement par le vent.

Une fois installé, il est très difficile à éliminer (propagation des graines par le vent, bois dur à couper), il est donc très important de ne pas l'emmener dans les îles encore indemnes.



Groupe de fleurs (inflorescence)
de *Triplaris* (crédit J.-Y. Meyer)

Eradication du bulbul de Makatea

L'île de Makatea est connue pour son passé minier (avec l'exploitation du phosphate), pour ses grandes falaises littorales (111m) mais également pour sa biodiversité remarquable pour l'archipel des Tuamotu. On y trouve notamment 3 oiseaux endémiques :

Le Ptilope de Makatea

(Crédit : F. Jacq)



Le Carpophage de la Société

(Crédit : F. Jacq)



La Rousserole des Tuamotu

(Crédit : F. Jacq)



En 2014, le petit oiseau envahissant appelé **bulbul à ventre rouge** a été signalé sur l'île de Makatea. Or cet oiseau, très agressif et territorial, représente une grande menace pour les oiseaux endémiques.

La population de l'île a donc rapidement été sensibilisée et encouragée à éliminer le bulbul. Cet oiseau discret, particulièrement lorsqu'il est en petit nombre, n'est pas facile à débusquer. Pourtant il semble que ceux-ci aient été éradiqués de l'île.

Félicitation à la population de Makatea !

Certification « entreprise protégeant la biodiversité »

Il y a 2 ans, dans la lettre d'information n°14, il était évoqué la mise en place d'une certification ayant pour but d'encourager les entreprises à gérer les espèces envahissantes présentes sur leurs sites respectifs d'implantation. L'objectif était d'obtenir des marchandises indemnes d'espèces envahissantes.

2 ans plus tard, quelles sont les avancées ?

1- La création d'un logo qui permet d'identifier les entreprises certifiées.



2- La certification de plusieurs entreprises

En 2017, 5 entreprises ont été choisies pour tester le processus de certification. Au terme de cette année de test, les entreprises étaient satisfaites du processus. Trois d'entre elles ont été certifiées pour l'année 2018 et viennent d'obtenir leur renouvellement pour l'année 2019. D'autres sont actuellement en cours de certification.

Voici la liste des entreprises certifiées par activité :

Transport de marchandises

- Société de Navigation Polynésienne (Hawaiiki Nui, Nuku Hau), certifié en 2018, reconduit pour 2019
- Compagnie Polynésienne de Transports Maritimes (Aranui), certifié en 2019

Production/vente de plantes

- Jardin de Tahiti, certifié en 2018, reconduit pour 2019

Production/vente d'agrégats ou compost

- Tahiti agrégats, certifié en 2018, reconduit pour 2019

Production/vente/Envoi de matériaux de construction

Production/vente de marchandises diverses

3- L'accréditation de bureaux d'études et de consultants en environnement pour la réalisation des audits de contrôle

En juin dernier, pour augmenter le nombre d'entreprises certifiées, une dizaine de bureaux d'études et consultants privés en environnement ont été formés par la Direction de l'environnement à la réalisation des audits. Ces derniers pourront assurer la pérennité de la certification, la Direction de l'environnement réalisera quant à elle des contrôles aléatoires pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des mesures de protection.

Pour plus d'information, contactez la DIREN au 40 47 66 66 ou rendez-vous sur le site de la [Direction de l'environnement](#).

Réalisation d'un kit éducatif sur la biodiversité terrestre de Polynésie française

L'impact de l'homme sur son environnement est une thématique au programme des écoles primaires et des collèges, des niveaux allant du CM1 à la 6^e. Lors de la campagne de formation réalisée dans les îles en 2014 par la Direction de l'environnement, le constat a été fait que :

- De nombreux enseignants étaient en demande de supports spécifiques à la Polynésie française,
- Les enfants étaient très captivés et participaient activement à la présentation qui leur était faite,
- Les écoles étaient bien équipées en matériel multimédia.

Lors de la diffusion du message de prévention contre les espèces menaçant la biodiversité, il est primordial de rappeler ce qu'est la biodiversité. Malheureusement cette connaissance est en régression en Polynésie française. **Pour pallier cette perte de connaissance et raviver la curiosité des nouvelles générations, la Direction de l'environnement a réalisé un kit éducatif alliant à la fois jeux de société, jeux en équipe et jeu sur support multimédia.**

Ce kit est destiné aux élèves allant du **CM1 à la 6^e**. Les différentes activités abordent les notions d'espèce, de biodiversité, d'habitat, de régime alimentaire, de statut biogéographique (endémique, indigène, envahissante), d'impact des espèces envahissantes, de mode de dispersion, de répartition des espèces et de patrimoine naturel. Voici la liste des activités contenues dans la mallette :

Thème 1 : Les espèces de Polynésie française

- Activité 1.1 : Memento – Les espèces indigènes (sous forme de cartes et de multimédia)
- Activité 1.2. : Jeu de sept familles – Les espèces endémiques
- Activité 1.3 : Jeu du vini



- Activité 1.4 : Question « bête » - Les animaux envahissants (multimédia)
- Activité 1.5 : Les fourmis communes de Polynésie française

Thème 2 : La répartition des espèces endémiques, indigènes et envahissantes en Polynésie française

- Activité 2.1 : Les poissons et crustacés d'eau douce
- Activité 2.2 : Quiz des espèces natives (multimédia)
- Activité 2.3 : Quiz des plantes envahissantes (multimédia)
- Activité 2.4 : Méli-Mélo – Les espèces emblématiques des îles (multimédia)

Thème 3 : La dispersion des espèces envahissantes

- Activité 3.1 : Les 5 erreurs – La propagation des espèces envahissantes (multimédia)
- Activité 3.2 : Jeu de reflexe – Stop l'invasion (multimédia)

Un livret explicatif est fourni pour accompagner l'enseignant dans la mise en œuvre des activités. Une clé USB, contenant les activités multimédia, en version PC et tablette Android, est également incluse.

Avec l'aide de la DGEE, la mallette sera envoyée dès la rentrée prochaine à l'ensemble des établissements de Polynésie française.

Les jeux multimédias sont quant à eux accessibles en ligne, aux PC et tablette Android, par le lien suivant : <http://www.digital.pf/biodiversite/>

Si vous aussi, vous pensez pouvoir lutter contre une espèce exotique envahissante, faites-nous part de votre projet pour que nous puissions vous aider.

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :

invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72

